

Trames vertes et bleues en Picardie

Compte-rendu - Réunion technique du 02 février 2012, à Amiens

PRÉSENTATION DES CADRES POUR LA TVB ET LE SRCE EN PICARDIE AUX MEMBRES PRESSENTIS DU COMITÉ RÉGIONAL TVB

Ordre du jour

- Présentation détaillée, juridique et technique des schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE) et du projet d'orientations nationales, avec point de situation sur la désignation des membres du Comité Régional Trame Verte et Bleue et ses missions
- Retours issus de la phase préparatoire (séminaires départementaux, entretiens, questionnaires)
- Proposition de méthode et de calendrier pour l'élaboration du SRCE picard.

INTRODUCTION

- **Pierre GAUDIN, Secrétaire général pour les Affaires Régionales Préfecture de région Picardie,**

- **Philippe CARON, directeur de la DREAL Picardie**

Initialement, cette réunion devait installer le Comité Régional Trame Verte et Bleue de Picardie (CR TVB). Mais le calendrier relativement contraint n'ayant permis de recueillir qu'un faible nombre de désignations officielles des membres par leurs structures, l'arrêté conjoint instituant le comité n'a pu être pris avant cette date. Aussi, il s'agit aujourd'hui d'un rendez-vous technique, avec les représentants du futur CR TVB. L'installation officielle du CR TVB devrait intervenir après la période de réserve due aux élections (jusqu'au 18 juin 2012).

La Trame verte et bleue instituée par le Grenelle de l'environnement, a pour objectif d'enrayer la perte de la biodiversité dans nos territoires en participant à la préservation, à la gestion et à la remise en état des continuités écologiques, tout en prenant en compte les activités humaines économiques et sociales.

La politique TVB régionale est déclinée dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) qui sera élaboré sous la responsabilité conjointe de l'Etat et de la Région.

Cette réunion vise donc à présenter les éléments préalables qui seront pris en compte dans l'élaboration du SRCE afin d'impulser une nouvelle dynamique dans les territoires en faveur de la biodiversité.

Avant-propos de François VEILLERETTE, Vice-président - Environnement, alimentation, santé du Conseil Régional de Picardie

Après trois réunions départementales au succès marqué, chacun a pu comprendre que la TVB est une nouvelle désignation pour parler de choses qu'on connaît déjà : milieux riches (cœurs de nature), mais aussi liens qui existent entre ces pôles de biodiversité.

La Région a déjà beaucoup agi sur ces pôles de biodiversité avec de multiples partenaires, et notamment avec le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie. Il faut continuer ces actions sur les cœurs de nature, mais aussi sur les corridors. Il faut agir de différentes façons : par le SRCE qui favorise la prise en considération dans les SCoT et PLU, mais aussi en soutenant les actions de restauration de ces corridors.

Les intercommunalités devront développer des compétences et actions dans ce domaine. Le traitement des points noirs relèvera de démarches volontaristes qui pourront être soutenues,



pour certaines, par le Conseil Régional.

C'est un chantier important pour lequel, sans sous-estimer les changements globaux (climat) qui pourront influencer l'impact de nos initiatives locales, il faut rester dynamiques et actifs.

On ne peut construire de développement économique durable sans prendre en compte la nature et ses différents services rendus.

SYNTHÈSE DES PRÉSENTATIONS

Nous vous invitons à vous reporter à la trame de présentation jointe.

1/ La Trame verte et bleue dans les lois Grenelle et le Comité Régional TVB

La Trame verte et bleue est une notion encadrée par les lois Grenelle (lois du 3 août 2009 et du 12 juillet 2010), avec des portées réglementaires dans le code de l'environnement et le code de l'urbanisme.

Sont présentés ses objectifs, la notion de réseaux écologiques et leur composants (réservoirs et corridors écologiques), la portée réglementaire.

Sont également détaillés la composition du CR TVB, son fonctionnement et ses missions, qui vont au-delà de son association à l'élaboration du SRCE.

2 / Retours sur la phase préalable en Picardie

Sur la base de 3 outils (séminaire, entretiens stratégiques et questionnaire en ligne), une synthèse des perceptions exprimées par les différents acteurs de la Picardie et de ses territoires est présentée :

- un **constat positif d'actions** déjà menées en cohérences : démarches multi-partenariales engagées depuis de nombreuses années en Picardie, conduites à plusieurs échelles, qui concernent divers aspects de la biodiversité, avec des effets positifs sur d'autres plans que la biodiversité, voire qui répondent d'abord à des préoccupations de développement économique et social (par exemple, réflexion au sein d'une exploitation agricole autour de la plantation de haies brise-vents limitant l'évapo-transpiration et réduisant les besoins en irrigation, et favorables au bois-énergie, ou un attrait paysager favorable au tourisme à la ferme...).

- un ressenti **positif** des acteurs avec une **évolution concrète et réelle des mentalités** depuis plusieurs années pour l'intégration environnementale et en faveur de la biodiversité, avec des actions concrètes volontaires .

- des **craintes** sur :

1° la portée juridique et les conséquences indirectes sur le développement économique et social,

2° le fait que, à moyens d'intervention constants, l'intervention en faveur des corridors ou de la nature ordinaire ne conduise à une diminution des interventions en faveur de la gestion conservatoire des réservoirs de biodiversité,

3° la réalité des résultats concrets qui seront obtenus pour la biodiversité sur le terrain.

- de nombreuses **attentes**, qui concernent :

1° la définition même de la TVB (quelle nature ?) et vise une définition plus transversale (développement durable, vision dynamique et volontaire), jusqu'à l'identité des territoires picards

2° la prise en compte des actions déjà engagées et la bonne articulation des différents outils
=> respect de la subsidiarité et des domaines de compétence des collectivités locales



=> cohérence et lisibilité des enjeux par rapport aux différents zonages déjà existants de protection de la biodiversité,

=> cohérence avec les actions et les démarches déjà engagées (valorisation des expériences au niveau méthodologique, pérennité des démarches)

=> appui, soutien et valorisation des réseaux d'acteurs et des acteurs relais/conseil ds les territoires

=> intégration des fonctions multiples des espaces,

=> coordination des politiques sectorielles avec les enjeux et objectifs de la TVB

=> intégration des objectifs et actions du SRCAE, garder une souplesse dans les moyens favorable à diverses stratégies d'adaptation des espèces par rapport aux changements climatiques, réfléchir aux espèces notamment forestières adaptées à ces conséquences d'ici 2050.

3° des actions concrètes et pérennes (donnant lieu à une évaluation)

4° une véritable concertation, allant même jusqu'à une co-construction avec de nombreux acteurs, pour aboutir à une vision partagée

5° la pédagogie (formation) pour accompagner au changement, permettre l'appropriation des enjeux écologiques, leur prise en compte dès l'amont des projets collectifs/individuels (anticipation du niveau de contrainte, des besoins de compensation ou de restauration, des investissements financiers à planifier), dans l'élaboration du SRCE (gouvernance à 5, co-construction), sa rédaction, son panel d'actions (notamment pour les acteurs ayant peu d'ingénierie)... Elle pourrait viser les décideurs, les techniciens, voire les citoyens.

Il s'agit ainsi d'apporter un cadre garantissant la prise en compte de ces craintes et de ces attentes dans la méthode d'élaboration du SRCE à définir ces prochaines semaines.

3 / Vers la construction du Schéma Régional de Cohérence Ecologique de Picardie

Les éléments fondateurs du cadre méthodologique pour l'élaboration du SRCE Picardie sont :

- Une **approche régionale** : responsabilité propre des acteurs picards quant à l'identification des enjeux propres à la TVB régionale et choix d'une démarche permettant leur appropriation par les acteurs et favorisant ainsi leur mobilisation.

- Un **cadrage national** avec les éléments législatifs, les orientations nationales (décret à paraître prochainement, suite à la consultation nationale) qui fixent le contenu du schéma, les grandes étapes méthodologiques, et 5 critères à respecter pour assurer la cohérence nationale. Ces éléments sont présentés de manière synthétique.

Un **calendrier global** est présenté, avec la phase préalable jusqu'à mi 2012, puis l'élaboration en tant que telle entre mi 2012 et mi-2013. En effet, mi-2012, le CR TVB devrait être installé et pourra valider la démarche concrète pour l'élaboration du SRCE.

Un **appel aux contributions** est lancé aux acteurs pour clarifier les éléments qui pourront être intégrés dans le SRCE et commencer à évaluer les éléments scientifiques de base disponibles. Une sollicitation formelle sera envoyée très prochainement, pour définir nominativement le correspondant technique de la structure et l'appel à contribution.



L'équipe projet

DREAL Picardie

Edouard GAYET, Chef du service Nature
Eau Paysage (03) 22 82 25 00

Edouard.Gayet@developpement-durable.gouv.fr

Benjamin LAMIDEL, Chargé de mission
nature paysages (03) 22 82 91 86

benjamin.lamidel@developpement-durable.gouv.fr

SGAR Picardie

Virginie POTIER, Chargée de mission
aménagement et développement
durable (03) 22 33 84 05

virginie.potier@picardie.pref.gouv.fr

Région Picardie

Thierry RIGAUX, Responsable du
Département « Patrimoine Naturel » au
sein de la Direction de l'Environnement
(03) 22 97 37 04

TRIGAUX@cr-picardie.fr

Assistance à maîtrise d'ouvrage

Nathalie BILLER, EnviroScop (06) 59 26 91 23

nathalie.biller@enviroscop.fr

Un contact direct avec l'équipe projet : contact@tvb-picardie.fr

Un site dédié : <http://tvb-picardie.fr/>

Pour en savoir plus :

<http://www.tvb-picardie.fr>

Plateformes de ressources TVB : [Centre national de ressource TVB](#) et [Lettre d'information du groupe Trame verte et bleue](#)



SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

Question de M. MORTIER (vice président du Conseil économique social et environnemental de Picardie)

Le CESER a déjà travaillé sur ces décisions du Grenelle, et pensait qu'on devait commencer par la mise en place de ce schéma régional avec la définition d'enjeux et de priorité, avant la cartographie de la TVB en tant que telle.

Question de M. MALE (président du ROSO - Regroupement des Organismes de Sauvegarde de l'Oise)

Quelle est la méthode des autres régions ? Y-en-a-t-il d'autres, où en sont-elles ? Ne peut-on apprendre de leurs expériences ?

Réponse de M. CARON (directeur de la DREAL)

Le recueil des perceptions des acteurs en région (séminaires départementaux, rencontres d'acteurs, site internet participatif) permet d'élaborer ensemble ce qu'est la TVB en Picardie, en complément au cadre national réglementaire (et aux réflexions qui sont en œuvre sur plusieurs territoires en France).

La TVB Picardie n'est pas un dessin établi dans un coin, mais bien quelque chose sur lequel on doit se mettre d'accord entre acteurs régionaux. La TVB n'est pas donnée, c'est le croisement de données scientifiques et d'arbitrages socioéconomiques et politiques. Il faut aboutir ensemble à une vision partagée et dynamique de ce qui est commun, sans *a priori*, travailler sur un maillage du territoire, rapprocher progressivement la méthode scientifique, de ce que nous savons déjà faire et de ce vers quoi nous souhaitons aller.

Beaucoup d'entre-nous, sans attendre la loi, se sont saisis de cette TVB et la gèrent déjà...

C'est pour cela qu'il faut commencer dès les séminaires préliminaires, car c'est un processus long, d'échanges, de cohérence avec ce qui se fait déjà, les patrimoines, mais aussi les activités économiques et les usages...

Soyons modestes et ambitieux, lors de ce changement d'époque un peu forcé, pour définir une vision de l'avenir sur un socle commun. Cela se fait à une échelle supérieure à la vie politique, à la démarche même du SRCE, pour aller au-delà, travailler sur une philosophie collective de la gestion de la nature à l'échelle de la région. Le SRCE n'est qu'un cadre de travail qui pourra évoluer (changement climatique, opportunités...)

M. VEILLERETTE (vice-président du Conseil Régional)

L'objectif ambitieux doit être atteint avec l'aide de tous les acteurs scientifiques et de terrain (gestionnaires, usagers). Il faut une co-construction pour une acquisition des notions clefs, un projet cohérent, scientifiquement solide, avec l'aide de tous les acteurs, et, une cohérence interne et externe (régions voisines). Il y a urgence à restaurer la « santé de la biodiversité. »

M. GAUDIN (secrétaire général aux affaires régionales)

La gouvernance à cinq est l'outil qui permet de garantir cette co-construction. La méthodologie globale est celle utilisée dans les autres régions.

Question de M. PAPAY (Directeur territorial de Vallées d'Oise à l'Agence de l'Eau Seine Normandie)

Y a-t-il un niveau d'ambition qui s'affiche, entre une simple protection de l'existant, ou vise-t-on déjà des sites de restauration ?

Question de M. HAAS (élu à la Chambre d'agriculture de l'Oise)

Les chambres d'agriculture sont déjà actives dans de nombreuses démarches. La co-construction du SRCE s'impose et les chambres sont prêtes à s'impliquer dans le projet.

L'action sur le terrain doit se traduire par des mesures contractuelles et, malgré leur habitude de gestion, les agriculteurs et forestiers sont très peu représentés dans la Gouvernance à 5.



Il faut que le schéma soit validé par tout le monde pour aller loin sur le terrain

Réponse de M. GAUDIN (secrétaire général aux affaires régionales)

La profession agricole est représentée au sein du Comité régional par les chambres régionales et départementales de l'agriculture dont plusieurs membres sont aujourd'hui dans la salle.

Réponse de M. CARON (directeur de la DREAL)

Il n'y a pas de niveau d'ambition affiché, mais en croisant les données scientifiques et les objectifs, il faudra définir ce niveau adapté à chaque objectif.

Le travail du MNHN a défini les dangers actuels, et donne ainsi des indications nous permettant de réfléchir sur notre propre réseau régional.

On doit aussi définir les ambitions en fonction de ce qui se fait déjà : si, sur un domaine ou territoire, il se fait déjà beaucoup d'actions de protection, on peut aller vers la restauration... si rien n'est fait, organisons déjà une meilleure connaissance et protection.

Il faut se mobiliser pour franchir les étapes en s'appuyant sur ce qui est fait, et aller au-delà.

Question de M. HEOIS (directeur du Centre Régional de la Propriété Forestière)

Il souhaite tout d'abord remercier le Bureau d'Etudes EnviroScop, pour son écoute et la retranscription fidèle des propos recueillis lors des entretiens.

Si l'on dispose à ce jour d'un patrimoine naturel encore divers et riche c'est du fait des actions déjà réalisées par les gestionnaires de terrain. Le Schéma Régional de Gestion Sylvicole et ses « annexes vertes » permettent la cohérence entre les actions de protection et l'activité forestière (gestion forestière durable).

Le monde forestier souhaite participer à la co-construction du SRCE.

Question de M. LAW DE LAURISTON (Union des Maires de l'Aisne)

Pour que le SRCE aboutisse, et c'est notre responsabilité vis-à-vis des générations futures, il faut :

- concilier les aspects écologiques qui s'imposent à nous et les impératifs humains, dans la vie de tous les jours (transport, usages) et les activités (agricoles, forestières) :
- que tout le monde arrive autour de la table avec un esprit ouvert, et non pas avec des positions dogmatiques,
- prendre en compte la dynamique des espèces et des milieux.

Question de M. MENARD (service Aménagement et Etudes, Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de l'Oise):

Qu'elle soit à l'échelle régionale ou locale (SCoT), la TVB ne peut se définir sans avoir des représentants du monde économique dans les comités de pilotage. La prise en compte de l'échelle territoriale est primordiale (pertinence) pour la définition et la hiérarchisation de la TVB. Par exemple, certains SCoT ont déjà anticipé la cartographie et la hiérarchisation de la TVB locale, avec des conséquences sur le développement économique. Aussi, les CCI souhaitent participer aux travaux du SRCE.

Le tissu économique peut également contribuer à la gestion de ces espaces, tels les carriers qui s'investissent déjà pour gérer au mieux ces continuités.

Question de Mme THOMASSEN (Paysagiste Conseil DREAL)

Les différents témoignages ont fait état des expériences en termes d'habitats naturels, de milieux naturels ou d'espèces, et transversales avec les autres enjeux environnementaux (risque, eau...) et les services rendus (aménités, cadre de vie, éco-tourisme), mais il ne faut pas oublier l'entrée « paysage » agricole, sylvicole, urbain... Le volet amélioration de la qualité et de la diversité des paysages est également à intégrer.

Comment le mettre en place dans les communes ? Comment le définir ? Comment améliorer le cadre de vie ?



Il doit y avoir une volonté locale de porter le projet. Un « tracé » régional sans volonté locale n'aura aucun effet sur les changements (chute biodiversité, changement climatique).

Question de M. DESMAREST (élu à la Chambre régionale d'agriculture)

Lorsque ce SRCE sera adopté, quels seront les moyens financiers qui seront alloués à la mise en place de ce schéma ?

Réponse de M. CARON (directeur de la DREAL)

On trouve la réponse sous le mot "cohérence". Il ne faut pas forcément mettre plus d'argent sur la protection de la nature, mais bien orienter les actions et les prises de décision de manière à utiliser les moyens à bon escient.

Carriers, forestiers, agriculteurs, par leurs moyens, même faibles ont une action. Si ces actions sont cohérentes et synergiques, avec les mêmes moyens on peut aller plus loin et peut-être atteindre des effets de seuil.

La réussite du SRCE passe par la mise en œuvre progressive dans une longue durée et par la mise en place d'actions volontaires.

M. VEILLERETTE (vice-président du Conseil Régional)

« Comment orienter un financement ? » est une bonne question, mais il faut aussi voir que la gestion de l'environnement n'est pas uniquement une charge financière : elle est aussi un investissement qui peut générer des bénéfices, comme en produisant, par exemple, les auxiliaires des cultures pour l'activité agricole ou les paysages de qualité pour le tourisme, activité économique de première importance en Picardie, qui se développe si les paysages sont préservés... Et le paysage n'est pas que le patrimoine bâti, mais aussi le patrimoine naturel.

Il faut un changement culturel, car nous, Français, n'avons pas forcément intégré la valeur patrimoniale de nos espaces naturels aussi rapidement que certains de nos voisins européens...

Question de M. MALE (président du ROSO - Regroupement des Organismes de Sauvegarde de l'Oise)

Lors de la présentation, le calendrier général vise une élaboration du SRCE sur environ 1 an. Est-ce que le bilan des données actuellement disponibles conclut sur un besoin de connaissances complémentaires durant cette période ? Un budget est-il réservé ?

Réponse de M. CARON (directeur de la DREAL)

Il existe déjà un certain nombre de données existantes ou déjà en cours de collecte, qui sont pour l'instant pré-identifiées et qu'il faut plus précisément recenser, afin de permettre de définir les éventuels manques. En outre, compte tenu des délais, pour l'instant, il n'y a pas à conduire de nouvel inventaire des enjeux écologiques à l'échelle de l'ensemble du territoire régional.

Les mois qui viennent visent justement à établir précisément la méthode d'élaboration (tant sur le SRCE que sur la méthode de co-construction), et pour ce faire nous faisons appel à tous les contributeurs pour prendre contact directement (par mail tout d'abord) à l'équipe "projet TVB" pour évaluer les données réellement disponibles et les modalités concrètes de contribution.

Ces contributions portent sur des éléments méthodologiques, des diagnostics, des données espèces, habitats naturels ou fonctionnalités.

M. GAUDIN (secrétaire général aux affaires régionales) clôture la séance et remercie les participants.



Participants (94 personnes)

Prénom	Nom	Organisme
Jérôme	AUTIER	CGPME
François	BACAT	Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs de l'Oise
Jean-Pascal	BERSON	Union des maires de l'Aisne Communauté de Communes du Pays de la vallée de l'Aisne
Nathalie	BILLER	EnviroScop
Frédéric	BLIN	Agence de Développement et d'Urbanisme du Grand Amiénois (ADUGA)
Daniel	BOILET	Voies navigables de France (VNF) Arrondissement Picardie
Michel	BOULOGNE	Conseil Général de la Somme
Thierry	BOURBIER	Chambre d'agriculture de l'Oise
Alexandra	CANNESSON	Chambre d'agriculture de la Somme
Philippe	CARON	DREAL Picardie
Bérénice	CHERFAOUI-MENIEL	Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) des pays de l'Oise
Nathalie	CHEVALLIER	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage Délégation régionale Nord Ouest
Nadine	CHEVASSUS	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Picardie (DRAAF)
Déborah	CLOSSET-KOPP	Société linnéenne Nord Picardie
Benoît	COUSIN	Chambre d'agriculture de l'Oise
Odile	DALLE	Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) de la Somme
Hervé	DAVESNE	Jeunes agriculteurs de Picardie
Henri	DE THEZY	Centre régional de la propriété forestière Nord pas de Calais/Picardie (CRPF)
Henri	DE THEZY	Syndicat des Forestiers privés de la Somme
Guillaume	DECOCQ	Université de Picardie Jules Verne
Matthieu	DELABIE	Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres
Patrice	DELAVEAUD	Direction départementale des territoires de l'Aisne
Denis	DELLATTRE	Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles de Picardie (FRSEA)
Vincent	DEMAREST	Chambre Régionale d'Agriculture de Picardie (CRAP)
Emmanuel	DES TERTRE	Chambre d'agriculture de la Somme
Jean-Pierre	DESMOULINS	Union des maires de l'Oise Mairie de Saintines
Pierre	D'HALLUIN	Conseil Régional de Picardie
Stéphanie	DOLIGEZ	Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles de Picardie (FRSEA)
Christian	DOUALE	Direction régionale des affaires culturelles de Picardie (DRAC)
Pierre	DRON	Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie
Frédéric	DUBOISSET	Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR) Préfecture de région Picardie
Marianne	DUNCOMBE	Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique du Bassin Versant de la Somme (AMEVA)
Jérôme	DUPRE	DRJSCS
Olivier	FAICT	Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles de la Somme (FDSEA), Président de l'ADASEA
Hubert	FLEURY	Conseil Régional de Picardie
Patrick	FLOURY	Union des maires de l'Oise Communauté de Communes de la Basse Automne
Rémi	FRANÇOIS	Conservatoire Botanique National de Bailleul
Laurent	FROMENTIN	association de préfiguration du PNR Picardie Maritime
Pierre	GAUDIN	Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR) Préfecture de région Picardie
Édouard	GAYET	DREAL Picardie
Bruno	HAAS	Chambre d'agriculture de l'Oise
Jean-Christophe	HAUGUEL	Conservatoire Botanique National de Bailleul
Bernard	HEOIS	Centre régional de la propriété forestière Nord pas de Calais/Picardie (CRPF)
Jean-Luc	HERCENT	PNR Oise-Pays de France
Philippe	HINCELIN	Agro-Sphères (Association des entreprises agroalimentaires de Picardie)
Michel	HIRSCH	UNICEM Picardie (GSM Granulats)
Jean-Marc	HOEBLICH	Association pour le littoral Picard et la Baie de Somme

Prénom	Nom	Organisme
Christophe	HOSTEN	Picardie Nature
Olivier	HOUDAYER	Entente interdépartementale pour la protection contre les inondations de l'Oise, de l'Aisne, de l'Aire et de leurs affluents (EPTB)
Guy	LACHEREZ	Fédération de la Somme pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
Clément	LAINÉ	Syndicat des Energies Renouvelables (SER-FEE) Nordex
Benjamin	LAMIDEL	DREAL Picardie
Thierry	LATAPIE- BAYROO	Direction départementale des territoires de l'Oise
Bernard	LAUREAU	Groupement Sylvicole de l'Aisne et Syndicat des Propriétaires Forestiers de l'Aisne
Charles	LAW DE LAURISTON	Union des maires de l'Aisne Mairie de Frières-Failloüël
Geneviève	LEBAILLY	Union des maires de la Somme Mairie de Senlis-le-Sec
Jean-Claude	LECLABART	Union des maires de la Somme Communauté de Commune du val de Noye
Catherine	LECLERCQ	Groupement Sylvicole de l'Aisne et Syndicat des Propriétaires Forestiers de l'Aisne
Marcel	LECLERE	Union des maires de l'Aisne Communauté de Communes du Vermandois
Émilie	LEDEIN	Direction départementale des territoires et de la Mer
Pascal	LEFEBVRE	Union des maires de la Somme Mairie de Épagne-Épagnette
Michel	LEGUE	Amis des Moulins Picards
Xavier	LETHEVE	Agro-Transfert Ressources Territoires
Didier	MALE	Regroupement des Organismes de Sauvegarde l'Oise (ROSO)
Gwénaële	MELENEC	Conseil Général de la Somme
Tony	MENARD	Chambre de commerce et d'industrie de l'Oise (CCI)
Jérôme	MERY	Fédération Départementale des chasseurs de l'Oise
Francis	MEUNIER	Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie
Marie-Dominique	MONBRUN	Agence des aires marines protégées
Jacques	MORTIER	Conseil Economique, Social et Environnemental Régional de Picardie (CESER)
Jérémie	MOTTEAU	MEDEF Picardie - MEDEF Oise
Jean-Pierre	NIQUET	Fédération de l'Oise pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
Jean-Claude	OLESKY	MEDEF Picardie - MEDEF Somme
Florence	OLLIVRIN	Syndicat des Energies Renouvelables (SER-FEE) Wind Power Development
Philippe	PAPAY	Agence de l'Eau Seine Normandie
Hugues	PAVIE	Union des maires de l'Aisne Mairie de Foreste
Daniel	PIPART	Comité Régional Olympique et Sportif Picardie (CROS Picardie)
Laurent	POINSOT	Chambre d'agriculture de l'Aisne
Virginie	POTIER	Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR) Préfecture de région Picardie
Pascale	POUPINOT	Agence d'Urbanisme et de Développement Oise-la-Vallée
Jean-Marie	RENAUX	Union des industries chimiques Picardie (UIC)
Thierry	RIGAUX	Conseil Régional de Picardie
Luis	RODRIGUEZ	Club Infrastructures linéaires et Biodiversité (regroupant ERDF, GRT Gaz, RFF, RTE, TIGF, Vinci Autoroutes, et VNF) ERDF-GRDF
Daniel	ROGUET	Chambre d'agriculture de la Somme
Jean-Pierre	SACHSE	Conseil Régional de Picardie
Joseph	SANGUINETTE	Conseil Général de l'Oise
Philippe	SAUVAJON	EnviroScop
Mathilde	SAVOYE	Réseau Ferré de France Direction régionale Nord Pas-de-Calais Picardie
Julien	TAISNE	Union Régionale des Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (URCPIE)
Isabella	TEULIÈRE	Conseil Général de l'Oise
Viola	THOMASSEN	DREAL Picardie
Anne	TRANNOY	Fédération Départementale des chasseurs de la Somme
François	VEILLERETTE	Conseil Régional de Picardie
Emmanuel	VIDAL	Association Des Entomologistes de Picardie (ADEP)